

Sainte Justine 31 décembre 1922.

A Son Eminence.

Louis-Nazaire Bégin, Cardinal-Prêtre
de la Sainte Eglise romaine, du titre de
Saint Vital.

Archevêque de Québec.
Québec.

Eminence,

La humble requête des soussi-
gnés expose humblement que les paroissiens
de Sainte-Justine sont à préparer de gran-
des fêtes à l'occasion des noces d'or de leur
paroisse, coïncidant avec les noces d'argent
de leur vénéré et estimé pasteur comme Cu-
ré.

Délégués par le comité d'organi-
sation, nous avons ici une double mission : - Cel-
le de déposer à vos pieds l'hommage de leur fi-
lial attachement, en vous offrant leurs sincères
sympathies à l'occasion de l'épreuve cruelle
que vous avez subie dans la destruction de
votre chère Basilique, épreuve qui a fait sai-
gner tous les coeurs canadiens. Celle, en
second lieu, de solliciter de Votre Eminen-
ce la faveur insigne de faire nommer notre
bon curé, le Révérend Jules-Adrien Kirouac,

Prélat Domestique de Sa Sainteté Pie XI.

Ils sont confiants que votre Éminence, lorsqu'elle aura pris connaissance du factum que nous lui soumettons, ne pourra faire autrement que d'acquiescer à leur demande.

Éminence, notre curé, l'abbé J. A. Xirouac, ex-élève du Collège Canadien à Rome, en 1891, s'est distingué pendant vingt-cinq ans à la charge curiale par une activité étonnante, un zèle et une charité qui lui ont valu de la part de ses ouailles une reconnaissance telle qu'ils se sentent incapables, par leurs seules ressources de pouvoir récompenser dignement.

Permettez, Éminence, que nous énumérons quelques-unes de ses principales œuvres :

- A Stoneham : Réparations du presbytère,
- A Stadacona : Construction d'une sacristie, et de galeries à l'intérieur de l'église
- A St-Malachie : Réparations du presbytère, de l'extérieur de l'église, du cimetière.
Constructions de galeries à l'intérieur de l'église. Monographie de la paroisse de St-Malachie.
- A Ste-Justine : Réparations du presbytère Construction de l'une des plus belles églises du comté, construction de deux petites chapelles, l'une dédiée au Sacré-Cœur, et l'autre à Ste Anne des Trapp.

pistes; Erection d'un cimetière, d'un magnifique Calvaire, d'une Chapelle à la mémoire du Rév. Père Debie, ex-prieur des Trappistes et premier curé de la paroisse;

Erection d'un monument au Sacré-Coeur;

Fondation de la paroisse de St-Cyprien et construction d'une Chapelle-Ecole.

Fondation de la Congrégation des Dames de Ste Anne, de celle des Enfants de Marie, de la société de Tempérance, de l'Oeuvre de la Croix Noire; passation d'un règlement de prohibition dans la paroisse; consécration de la paroisse au Sacré-Coeur; régénération de la Communion fréquente et du premier vendredi du mois;

Réorganisation des pèlerinages à Ste-Anne des Trappistes, à Ste-Justine, où chaque année, au moins trois-mille pèlerins viennent prier.

Voilà, Eminence, quelques-unes des oeuvres qui prouvent l'activité et le zèle vraiment sacerdotal de notre curé.

Ajoutons à cela qu'il a fait instruire dans les couvents et les collèges une quinzaine d'enfants.

Outre ce dévouement inaltérable de l'abbé J. A. Kirouac pour la cause de l'instruction des enfants, nous tenons encore, Eminence, à vous rendre compte de ses nombreuses générosités pour les oeuvres religieuses et sociales. Nous devons ces rensei-

gnements à un oeil indiscret, qui les a découverts dans ses notes personnelles.

Pour oeuvres paroissiales, ventes de charité, ornementations d'églises, etc. \$ 2500.00

Don au presbytère St-Cyprien, 100.00

Don à l'Hôtel-Dieu de Lévis, 300.00

Don au Couvent de St-Damien, 500.00

Souscriptions à l'Université Laval, 1000.00

Souscriptions à l'Action Sociale (en 12 ans) 700.00

Souscriptions au Collège de Lévis 1000.00

Dons d'ornements et statues à St-Malachie. 200.00

Aide aux familles pauvres à Ste-Justine, 1200.00

Et que d'autres charités cachées!

Voilà, Eminence, des dons pour au-delà de \$ 7000.00 que le grand coeur de notre pasteur a su faire à même son modeste revenu.

Le Saint-Siège récompense les laïcs qui consacrent une partie de leurs richesses au service de l'église, en les créant Chevaliers de l'Ordre de St-Gregoire le Grand. N'est-il pas juste qu'il accorde des dignités aux membres du clergé, qui se privent eux-mêmes d'un revenu légitime pour favoriser les oeuvres religieuses et encourager l'instruction des enfants?

Notre curé est le fils du Chevalier François Kirouac, de son vivant Camerier de Cape et d'Epée de Sa Sainteté Léon XIII et qui fut en même temps le bras droit des P.P. Oblats et le propagateur actif des conférences de St-Vincent de Paul. En outre, un des frères de notre curé, décédé l'an dernier, feu Cyrille Kirouac, a fait don aux Communautés religieuses d'une somme de vingt-cinq mille piastres.

Or, Eminence, ne serait-ce pas là aussi un moyen d'encourager et de reconnaître les mérites de cette brave famille de Québec, dont chacun des membres a toujours été un exemple de générosité, de charité et d'attachement à l'église.

Comme nous l'avons déjà mentionné, Ste Justine, qui est à se préparer pour célébrer les noces d'or de la paroisse, est un coin de terre privilégié. N'est-elle pas le berceau de l'ordre des R.R. P.P. Trappistes, qui en furent les fondateurs ? Grâce à eux, Ste Justine est devenu un lieu de pèlerinages, où la grande Thaumaturge a très souvent manifesté sa reconnaissance par de nombreuses guérisons corporelles et spirituelles sous l'invocation de Ste Anne des Trappistes. Dans son cimetière reposent les corps de plusieurs Frères et Pères de la Trappe, dormant leur dernier sommeil à côté du Révérend Père Debie, qui fut le Prieur de leur monastère.

Ses paroissiens se sont toujours montrés dévoués pour les œuvres religieuses, et ont manifesté un esprit de foi qui ne s'est jamais démenti.

Voilà pourquoi, aujourd'hui, Eminence, ils voudraient prouver leur attachement et leur amour à leur curé, à celui qui les a toujours guidés dans le sentier de la vertu avec un zèle infatigable, à celui qui s'est dépensé sans compter pour leurs malades, et qui par sa générosité, a soulagé tant de misères.

Or, nous n'avons rien qui soit à la hauteur de son dévouement, de son zèle et de sa charité, ni rien d'assez digne à lui offrir, si ce n'est la distinction que nous sollicitons de votre paternelle bonté, Eminence.

Le fait d'avoir nommé l'abbé J. A.
Kironac, conseiller diocésain de l'Union Mis-
sionnaire du clergé, la prédilection que vous a-
vez manifestée envers Ste-Justine et sa petite
Cathédrale, nous donnent la confiance que vous
acquiescerez à notre demande et que nous au-
rons bientôt l'insigne honneur de voir un
Prélat Domestique présider aux destinées re-
ligieuses de notre paroisse dans la personne de
l'abbé Jules-Adrien Kironac.

Le tout humblement soumis.

Ferd Chabot Maire

Florent Fortier P. Syn. chie

Joseph Bernard Marg. en charge

D. J. E. Robitaille M.D.

M. L. Agloron

J. Carpanette Ex Maire

Jos. P. S. S.

Ste-Justine, Dorchester, le 16 février 1924

A Son Eminence L.N.Bégin,
Cardinal, Archevêque de Québec,
Palais Archiépiscopal
Québec.

Eminence,

Voilà plus d'un an, nous avons le bonheur de remplir une mission délicate, dont nous avaient chargé les paroissiens de Ste-Justine. Le titre de Prélat Domestique que nous avions l'honneur de solliciter pour notre curé n'était pas le résultat d'un simple caprice, mais notre demande était sérieuse et surtout motivée.

L'accueil chaleureux que Votre Eminence fit à notre délégation, l'enthousiasme qu'Elle a manifesté, après avoir eu lecture de notre humble requête, nous ont rempli de confiance dans le succès de nos démarches et resteront toujours le plus beau souvenir de notre vie. Nous nous rappelons encore les paroles encourageantes qu'Elle prononça en cette occasion: "Messieurs, votre démarche me fait plaisir, je corrobore tout à fait ce que dit votre document, vous entrez dans mes vues". Nous n'avons pas oublié non plus les promesses qu'Elle nous fit de faire présenter le document à Rome avec une recommandation toute spéciale.

Sur nos instances respectueuses de faire coïncider, si possible, cette nomination avec les noces d'or de la paroisse.

se de Ste-Justine, que nous voulions organiser pour le mois de juin. Votre Eminence nous fit remarquer qu'Elle n'était pas maîtresse des lenteurs romaines. C'est pourquoi, le Comité d'organisation, voyant que la réponse officielle tardait à venir, a décidé de différer d'un an les fêtes projetées, et d'en faire un jubilé essentiellement religieux, puisqu'il commémorera, cette année, le cinquantième anniversaire de la bénédiction de la première église.

Le Comité avait résolu de ne pas intervenir de nouveau et d'attendre patiemment la réponse toujours lente à venir de Rome. Mais sous la pression unanime de toute la population, dont c'est le grand désir de récompenser convenablement son digne et dévoué pasteur, nous croyons de notre devoir de revenir auprès de Votre Eminence, et de lui demander si Elle croit que nous pourrions avoir une réponse définitive et favorable pour le mois de juin prochain.

"Favorable".....le mot nous échappe! Eh! pourquoi ne le serait-elle pas?.... Outre les mérites personnels de notre Curé à cette distinction, mérites que nous avons motivés longuement dans notre requête, la paroisse de Ste-Justine, quoiqua diminuée en population et en étendue par la formation de quatre paroisses avoisinantes, dont Votre Eminence nous a rappelés avec émotion les pénibles débuts, cette paroisse n'a-t-elle pas aussi des droits à cette distinction honorifique?

En effet, fondée en 1862 par les RR.PP. Trappistes, elle

a été le berceau de la colonisation dans cette partie reculée de votre diocèse, et est devenue la paroisse-mère et le centre d'un district appelé à devenir un nouveau comté, tant par sa situation géographique que par les artères commerciales qui le sillonnent. Oui, Eminence, ici même fut formé un comité à cet effet en 1917, et une demande officielle a été présentée à la Législature provinciale de former ce nouveau comté, afin de promouvoir la colonisation, et le développement civil et religieux des paroisses isolées qui languissent, faute de pouvoir centraliser leurs intérêts communs. Ce projet, qui comprend toute la partie sud des comtés de Dorchester, Bellechasse et Montmagny, est en bonne voie de réalisation, et nous sommes convaincus, Eminence, qu'en accordant à Ste-Justine cette faveur du titre de Prêlat Domestique pour son dévoué Curé, il en résulterait une heureuse influence que nous saurons faire valoir.

Nous avons bien les recommandations appréciées de Nos Seigneurs Ross et Brunaëlt, mais nous sentons que, sans l'appui insigne de Votre Eminence, nous sommes orphelins à Rome. Aussi notre confiance repose-t-elle uniquement dans la bienveillante promesse qu'Elle nous a faite le 24 janvier 1923.

En attendant la réalisation de nos plus chers désirs, nous nous soucrivons, de Votre Eminence,

Les fils respectueux et soumis.

Pour le comité d'organisation:

D. J. E. Robitaille
J. Pléyrette
M. J. G. G. G. G.

COPIE D'UN DOCUMENT CONSERVÉ AUX ARCHIVES
DE L'ÉVÊCHÉ DE QUÉBEC (A-20)